



# COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

## Réunion plénière du mardi 7 juillet 2021 – 18h30 P.V. N° 01

**Président :** Cyril BOUREAU

**Secrétaire de séance:** Pierre HOLLECKER

**Assistent à la réunion :** M. William PONT – M. André VITIELLO pour le C.D. du District

**Présents :** MM. Michel ALEXANDRE – Yann BODENES – Hakim BOUAKSA – Romain BOUGET – Dominique CARPENTIER – José CAUDMONT – Bruno CHARRETTE – Tom DE NUNZIO – Cédric DERVEAUX – Patrick FAUTRAD – Akram GHARBI TARCHOUNA – Florian GONCALVES – Olivier GONCALVES – Sébastien HOLLECKER – Gérard IVORA – Christophe JOLY – Michel MOMBOISSE – Thierry WILLIG.

**Invités excusés :** M. Pierre GUIBERT, Secrétaire Général de la Ligue du Football Amateur  
M. Karim ABED, Président de la CRA  
M. Maxime APRUZZESE, Conseiller Technique Régional en Arbitrage

**Membres excusés :** MMES Magali BOURQUIN – Camille DAAS.  
MM. Nabil BENAÏSSI – Jean-Jacques BENHAMOU – Bernard COTY – Christophe COURET – Habib DAAS – Noël LANDON – Karim MESSISHA – Raymond PERON – Georges PEZZOLI – Jean REDAUD.

## INFORMATIONS GENERALES

Conformément aux dispositions de l'art. 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2ème instance devant la commission d'appel règlementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être interjeté par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs ou de l'arbitre concerné délivrée par la Ligue de la Méditerranée, dans un délai de sept jours, à compter :

- de la première présentation de la lettre recommandée ;
- du jour de la transmission de la décision par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- du jour de sa notification par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception (jour de la remise en mains propres...).

Les frais de dossier d'un montant de 46 EUROS seront portés au débit du compte du club réclamant (ou adressés par chèque s'il ne s'agit pas d'un club et pour les arbitres appelants).

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité des appels.

### ***Carnet noir***

Ayant appris avec tristesse le décès du père d'Alain SANCHEZ, la CDA présente à Alain et toutes les personnes touchées par ce deuil, ses plus sincères condoléances et les assure de toute sa sympathie en ces pénibles circonstances.



## INFORMATIONS IMPORTANTES AUX ARBITRES

LES **TESTS PHYSIQUES FOOT à 11** SONT PREVUS LE  
**samedi 4 OU dimanche 5 septembre 2021**  
en matinée, suivis de l'**ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES** l'après-midi.

*Date et lieu seront définitivement fixés rapidement, convocation sur messagerie officielle.*

La préparation à ces tests se fait sur **5 semaines minimum** Pensez à votre remise en forme

LES **TESTS PHYSIQUES FUTSAL** SONT FIXES LE  
**samedi 11 septembre 2021 de 8h30 à 11h30** au **Gymnase de Ste Musse**

**TOUS les arbitres doivent consulter leur MESSAGERIE OFFICIELLE AU MOINS TOUS LES 2 JOURS Y COMPRIS DURANT L'INTERSAISON (pour prendre connaissance des infos concernant les formalités administratives à réaliser immédiatement et des nouveautés à la CDA)**

Dans le cas de changement de club, l'arbitre a l'obligation d'en aviser la CDA ainsi que la commission du Statut de l'Arbitrage **avant** de procéder à une demande de licence avec un nouveau club.

## INFORMATIONS IMPORTANTES AUX CLUBS

Tout **échange de correspondance avec la CDA** doit se faire en utilisant la messagerie officielle de la Ligue de Méditerranée et émaner du Président, du Secrétaire, du Trésorier, du Correspondant, du Référent Arbitres ou du Référent Covid figurants dans la fiche club officielle. La CDA ne peut prendre en compte les mails personnels, ni ceux émanant d'un éducateur, dirigeant, joueur ou toute autre personne étrangère au bureau exécutif du club.

## CORRESPONDANCE

**Toutes les correpondances usuelles avec la CDA sont lues et traitées directement par leur(s) destinataire(s) avec réponse au demandeur.**

**Ne figurent dans cette rubrique que les correspondances ayant un intérêt général de diffusion.**

- .Aucun courrier ne nécessitant une publication générale



## Ordre du jour

- 1) *Ouverture de la séance par le Président de la CDA – C. BOUREAU*
- 2) *Intervention de W. PONT et du Secrétaire Général du District - A. VITIELLO*
- 3) *Élection du bureau exécutif*
- 4) *Présentation des organigrammes des sections*
- 5) *Présentation du programme d'orientation 21/22*
- 6) *Questions diverses*

### 1) Ouverture de la séance par le Président de la CDA – C. BOUREAU

Le président remercie les membres de la CDA pour son élection à l'unanimité lors de l'assemblée plénière exceptionnelle du 10/06/21 suite à l'arrêt de Patrice Boureau après 23 ans de présidence, ainsi que le Comité de Direction du District pour la validation de sa nomination lors de sa séance plénière le 01/07/21. Il remercie les membres présents et souhaite la bienvenue aux 6 nouveaux membres (dont 3 retours), et donne la parole à W. Pont.

### 2) Interventions de W. PONT et du Secrétaire Général du District - A. VITIELLO

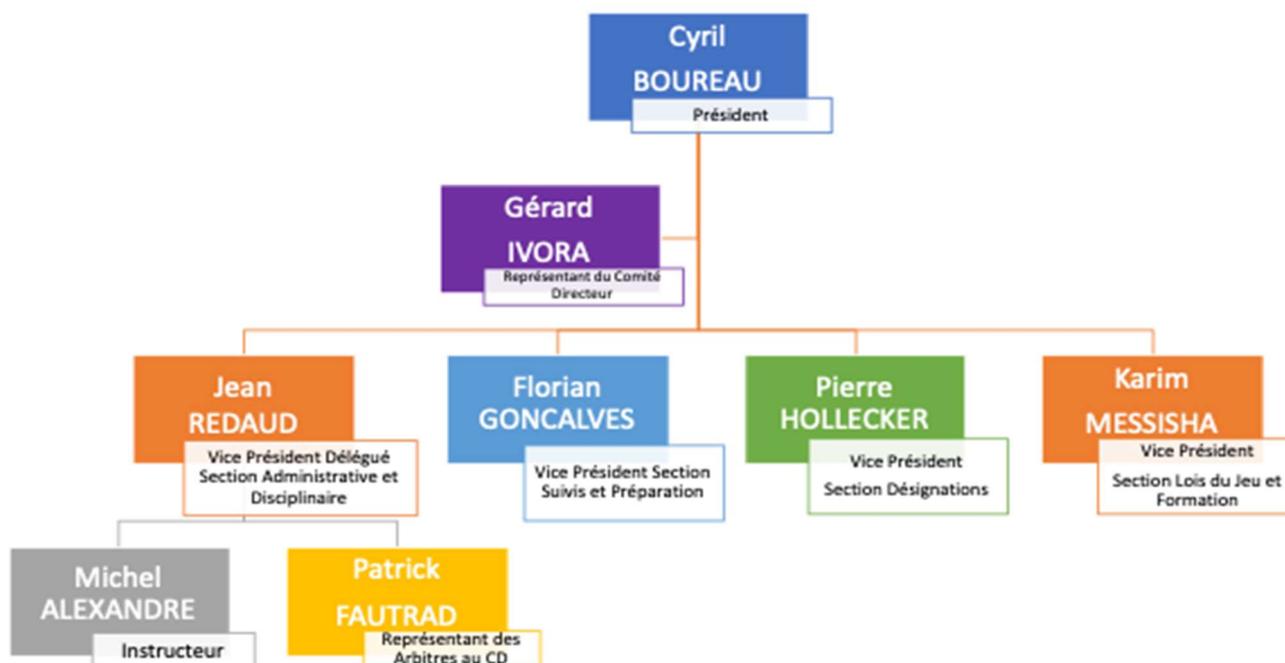
M. PONT prie la CDA d'excuser l'absence de P. GUIBERT, empêché par ses nouvelles responsabilités de Secrétaire Général de la Ligue du Football Amateur dont il assure le remplacement en intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale du District. Il se réjouit de la nomination de Cyril Boureau au poste de président de la CDA et souhaite une forme de continuité dans tout ce qui avait été mis en place lors de la précédente mandature et qui place la CDA dans les toutes premières places nationales en terme de résultats, d'innovations et de techniques. Il souhaite que chaque entité du District soit à l'écoute des remarques constructives des autres, formulées dans les règles de l'art. Il propose qu'une fois par mois, le Bureau exécutif de la CDA et le Secrétariat se réunissent pour faire le point sur les méthodes de fonctionnement dont certaines doivent être allégées pour aller tous de l'avant dans le même sens car la reprise risque d'être compliquée. En effet, après les 2 dernières saisons tronquées en raison de la situation sanitaire que nous avons connues, il a été constaté une baisse significative du nombre de licenciés, en jeunes notamment, qui sera vraisemblablement aggravée par l'élimination prématurée de l'E.D.F. à l'Euro. Il faudra prendre également en compte les pertes financières fédérales consécutives à ce résultat ayant de possibles répercussions sur les dotations FFF aux Ligues et District. La communication doit être le maître mot pour une meilleure efficacité commune. Il annonce les dates clés du calendrier de début de saison :

- 
- Fermeture du District du jeudi **22 juillet** au soir jusqu'au lundi **16 août** au matin.
  - WE des **21/22 août** : tour de cadrage départemental de la Coupe de France
  - WE des **28/29 août** : 1<sup>er</sup> tour de la Coupe de France
  - Reprise des championnats départementaux SENIORS (D1 à D4) le **dimanche 12 septembre**
  - Reprise des championnats départementaux JEUNES (U19 à U14) le **samedi 4 octobre**
-

M. André VITIELLO prend la parole pour affirmer l'importance que toutes les informations transitent par le Secrétariat Général du District pour que la communication souhaitée par tous fonctionne au mieux.

### 3) Élection du bureau exécutif de la CDA

Cyril BOUREAU présente à l'assemblée l'organigramme qu'il souhaite mettre en place concernant ce qui serait le Bureau Exécutif de la CDA. Le nombre de sections passerait de 5 actuellement à 4 en intégrant la section « Discipline » dans la section « Administrative » suivant le tableau suivant :



Après éclaircissements sur les missions de chaque section, l'organigramme est mis au vote à main levée:

**Résultat : 19 votants, Abstention : 0 – Contre : 0 – Pour : 19**

(Cyril Boureau n'a pas souhaité prendre part au vote)

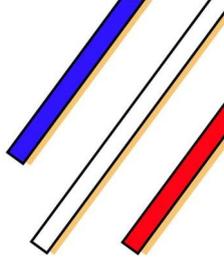
L'organigramme du bureau exécutif de la CDA est **approuvé à l'unanimité** des membres présents.

### 4) Présentation des organigrammes des sections

Patrice BOUREAU, Guy MUCCI, Serge PAPA, Christian DELANNOY, Fabrice POREE, ont pris la décision de mettre un terme à leur mission, leur choix était arrêté et réfléchi avant le changement de gouvernance. La CDA les remercie chaleureusement pour toute l'énergie dépensée durant tant d'années au service des arbitres varois et du football en général. Cyril BOUREAU soumet la motion que Patrice, président pendant 23 ans, soit proposé au CD en tant que Président d'Honneur de la CDA.

**Motion adoptée à l'unanimité.**

Concernant Serge PAPA, il a été décidé lors de la toute dernière réunion sous la Présidence de Patrice Boureau, de lui attribuer le parrainage de la promotion des nouveaux arbitres nommés en saison 20/21.



Il y a donc 32 membres à la CDA à ce jour dont 6 nouveaux par rapport à la saison 20/21, il s'agit de 3 retour d'anciens membres : Magali BOURQUIN, Olivier GONCALVES, Christophe JOLY et 3 nouveaux entrants : Nabil BENAÏSSI, Bruno CHARRETTE, Thierry WILLIG chacun ayant été approché pour leur expérience et leurs compétences respectives.

Les organigrammes définissant les missions de chacun ainsi que les délégations présentés lors de la réunion ont été **validés à l'unanimité** et seront publiés prochainement sur le site du District dans la rubrique Arbitrage / Document Généraux. <https://var.fff.fr/arbitrage/documents-generaux/>

## 5) Présentation du programme d'orientation 21/22

Le Président rappelle la volonté de la Commission des Arbitres qui est de :

**« Rapprocher les familles du football pour améliorer le climat autour des terrains ».**

Cette dernière s'appuie sur deux objectifs qui devront la conforter, à savoir :

1. Ne plus avoir de club en infraction au statut de l'arbitrage
2. Atteindre le chiffre de 300 arbitres dont 160 arbitres confirmés séniors en District.

Ces objectifs bien qu'ambitieux ne seront réalisables qu'avec le soutien et l'aide de l'ensemble des bénévoles de la CDA, des arbitres, et des clubs.

Un des enjeux majeurs de cette saison réside dans la fidélisation des arbitres stagiaires formés pendant la période COVID. Ainsi, la CDA ajoutera dans le prochain règlement intérieur l'obligation pour les arbitres des catégories D1/D2/D3/D4 et AD1/AD2 de réaliser 2 accompagnements/tutorat au cours de la saison 2021-2022. Ces missions d'accompagnement seront rémunérées de la même façon qu'un accompagnateur de la CDA.

En complément de cela, la CDA reconduira l'expérience de la saison dernière, consistant à envoyer les stagiaires en tant que simples observateurs sur des rencontres dirigées par des arbitres des catégories D1/D2/D3/D4/AD1/AD2 afin de leur permettre de voir et comprendre :

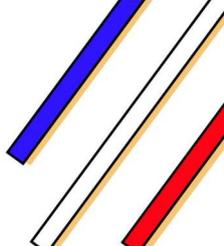
- la préparation administrative (FMI...), technique et sportive (échauffement) lors de l'avant-match.
- la technique arbitrale (placement, déplacement, pendant le match, prévention - dissuasion - gestion des incidents, collaboration avec les assistants, gestuelle,..., etc.)
- la gestion de l'après-match (FMI, formalités, comportement à adopter...)

## 6) Questions diverses

Plusieurs membres suggèrent que les arbitres confirmés impliqués dans la réception d'un arbitre stagiaire lors d'une de leur rencontre, fassent un retour d'expérience à la CDA dans le but d'améliorer si besoin les conditions de mise en œuvre de cette expérience renouvelée. **Adopté**

Il serait également préférable, de ne pas prévoir l'envoi d'un stagiaire lorsque les arbitres titulaires officient sur 2 matches consécutifs car il ne peuvent pas pleinement s'occuper de lui dans l'après-match s'il vient sur le match d'ouverture, ni dans l'avant-match s'il vient sur le match principal. **Principe adopté** à étudier conjointement par les Sections Lois du Jeu - Formation et Désignations suivant les programmes des journées.





Michel ALEXANDRE, par ailleurs secrétaire de la Commission Statut de l'Arbitrage, souligne que le nombre de clubs en infraction au Statut de l'Arbitrage a baissé depuis 2 ans (en particulier suite au travail fait par la CDA qui met en rapport les arbitres stagiaires sans club avec les clubs en infraction). Et que d'avantage de clubs que d'ordinaire, ayant joué le jeu de la formation (quoique non en infraction), vont bénéficier d'1 ou 2 mutés supplémentaires pour la saison 21/22.

---- O ----

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20h15 et convie les participants à une collation offerte par le District.

---

***Prochaine réunion sur convocation du Président***

**Le Président :** Cyril BOUREAU  
**Le Secrétaire de séance :** Pierre HOLLECKER

